

À PARTIR DU LUNDI 4 MAI REPRISE DE LA COLLECTE DU VERRE

suivant le calendrier habituel



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI POUR LE VERRE :

DÉPOSER DANS LE BAC :

Les bouteilles en verre sans bouchon Les pots en verre sans bouchon

DÉCHETS INTERDITS:

Ampoules

Miroirs

Vitres

Verres et vaisselles

Couvercles et bouchons



Sortez vos bacs à verre la veille, comme habituellement, mais <u>ne les rentrez que lorsqu'ils seront vidés</u>, les premières collectes pouvant exceptionnellement être étalées sur deux jours.

Pour tout renseignement : SERVICE ENVIRONNEMENT : 06.87.33.18.14 ou sur www.cc-retz-en-valois.fr